POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LE LYCÉE CHANGE

+ d'accompagnement, + de choix, + de liberté

pour réussir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

@EducationFrance

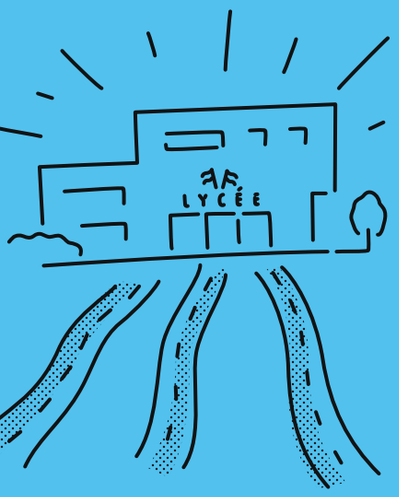

Au cours de votre année de troisième, vous allez choisir de poursuivre votre scolarité en voie générale & technologique ou en voie professionnelle.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre professeur principal, aux personnels d'orientation, etc.

Si vous cherchez des informations sur votre orientation

Seconde générale et technologique :
secondes2018-2019.fr

Voie professionnelle :
onisep.fr/voie-pro

EN TROISIÈME, 5 ÉTAPES VERS LE NOUVEAU LYCÉE

1 De janvier à février

Vous formulez 1 ou plusieurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue donnée par votre collège :

- seconde générale et technologique ;
- seconde professionnelle *(sous statut scolaire ou en apprentissage)* ;
- 1re année de CAP *(sous statut scolaire ou en apprentissage)*.

2 Au conseil de classe du 2e trimestre

Un avis provisoire d'orientation est donné.
Vous en parlez avec votre famille, votre professeur principal et les personnels d'orientation.

3 D'avril à mai

Vous inscrivez vos vœux définitifs sur la fiche de dialogue.

VOUS POUVEZ INDIQUER PLUSIEURS VŒUX par ordre de préférence

4 Au conseil de classe du 3e trimestre

Le conseil de classe fait une proposition d'orientation :

- si elle correspond à votre choix, elle est **validée** ;
- si la proposition est différente, un **entretien** est organisé avec votre famille et le chef d'établissement.

5 De fin juin à début juillet

Vous recevez votre notification d'affectation.
Vous vous inscrivez dans votre futur établissement.

Veillez à bien RESPECTER LES DÉLAIS

LE NOUVEAU LYCÉE, C'EST QUOI ?

2DE
En classe de seconde, **consolidation des apprentissages fondamentaux**

+ progressif de la seconde à la terminale
+ d'accompagnement
+ de personnalisation des parcours
+ d'approfondissement dans les programmes

BAC
Un baccalauréat **+ progressif et + juste**

+ de réussite dans la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en **apprentissage**.

CAP	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	BACCALAURÉAT GÉNÉRAL	BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
	terminale professionnelle	terminale générale	terminale technologique
2e année	première professionnelle	première générale	première technologique
1re année	seconde professionnelle	seconde générale et technologique	
Lycée professionnel		Lycée général…	…et technologique

APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

LYCÉE PROFESSIONNEL

Pour se former aux métiers de demain

La voie professionnelle se transforme pour vous préparer à des métiers d'avenir et vous transmettre des savoir-faire d'excellence.

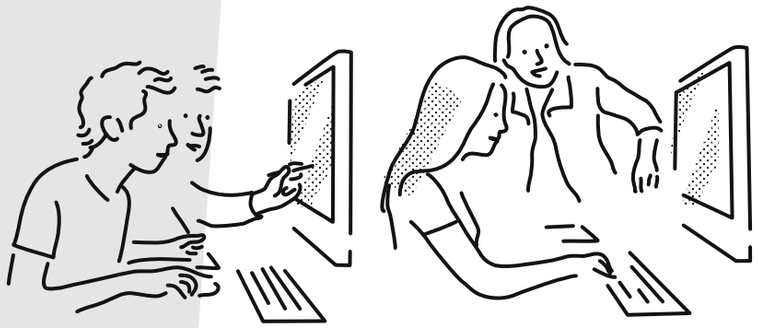

De nouvelles manières d'apprendre

Répartition horaire en lycée professionnel (seconde, première et terminale)

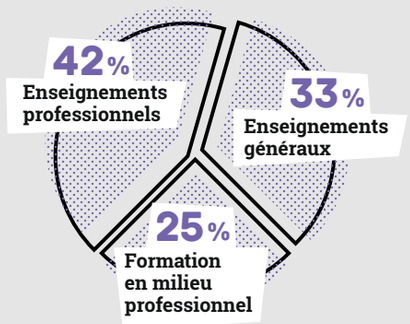

Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers

« Le français n'était pas mon fort. Un jour, lorsque j'étais au lycée professionnel, notre professeur de cuisine est venu accompagné par notre professeur de français. Tous les deux nous ont demandé de réaliser un menu et de rédiger un texte pour le rendre plus gourmand. Ce fut une expérience inédite, je me suis surpris à aimer cet exercice. »

Régis Marcon, chef cuisinier 3 étoiles, co-auteur du rapport *La voie professionnelle scolaire* (2018)

Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter au baccalauréat

Les études au lycée professionnel s'achèvent par un travail, individuel ou collectif, qui montre toutes les compétences que vous avez acquises : c'est votre chef-d'œuvre.

Des parcours plus personnalisés

Des parcours plus progressifs

Pour vous permettre de choisir progressivement votre métier en classe de seconde, plusieurs spécialités de baccalauréat seront organisées sous forme de familles de métiers.

En seconde, dès la rentrée 2019, les trois premières familles de métiers seront :

- métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- métiers de la relation client

Pour vous informer sur toutes les spécialités de la voie professionnelle, rendez-vous sur : onisep.fr/voie-pro

Des parcours mieux accompagnés

Vous bénéficiez chaque année de plus de 100 heures consacrées à l'élaboration de votre projet d'orientation.

Des parcours plus mixtes entre apprentissage et statut scolaire

Le baccalauréat professionnel et le CAP peuvent être préparés par la voie de l'apprentissage dans les centres de formation d'apprentis publics ou privés (CFA) ou dans les unités de formation par apprentissage (UFA). Pour prendre en compte la diversité de vos talents, des passerelles entre l'apprentissage et la voie scolaire sont créées dans tous les lycées professionnels afin de vous offrir des cursus au plus près de vos envies.

Le lycée professionnel, une nouvelle voie d'excellence

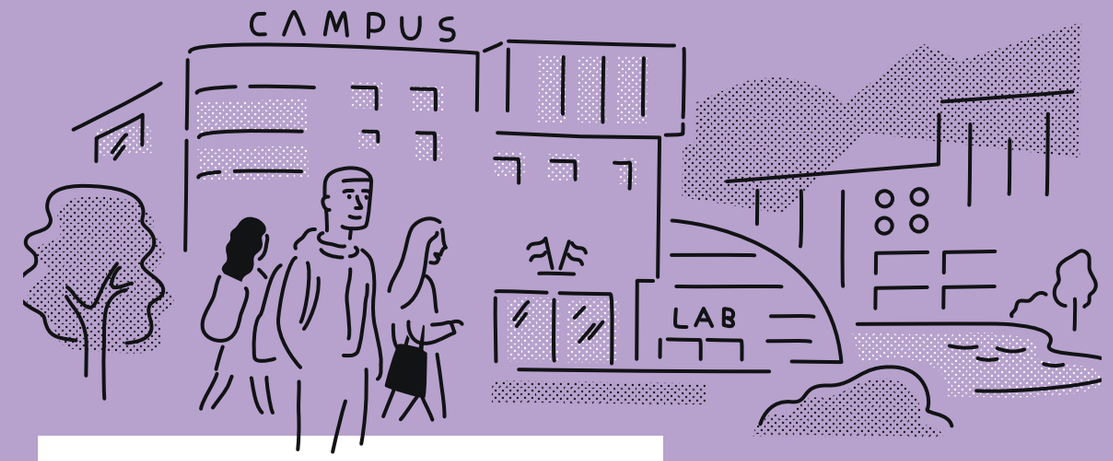

Des campus nouvelle génération

Véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, les Campus des métiers et des qualifications réunissent des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et comptent comme partenaires des entreprises en France et à l'étranger.

Ils sont spécialisés dans **des secteurs de pointe** comme :

- AÉRONAUTIQUE ET SPATIAL
- BIOTECHNOLOGIES
- NUMÉRIQUE
- SERVICES À LA PERSONNE
- TRANSPORTS MARITIMES

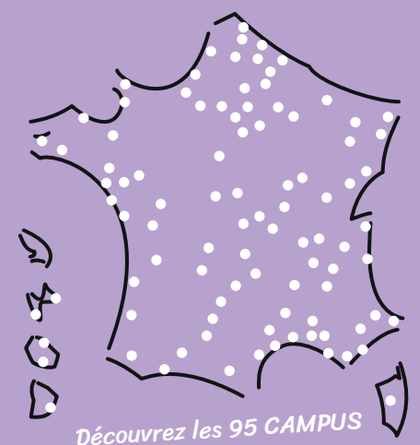

Découvrez les 95 CAMPUS répartis sur tout le territoire sur education.gouv.fr/CMQ

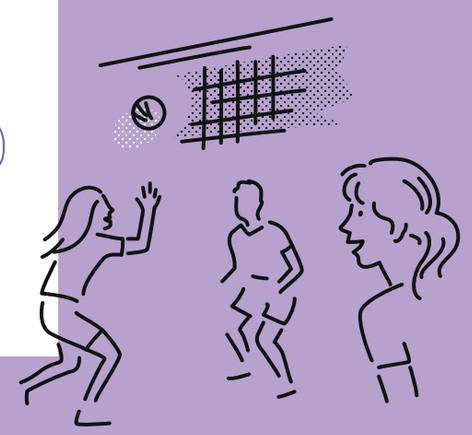

« Les Campus permettent de mieux familiariser les jeunes avec les entreprises et les sensibilisent aux besoins du monde du travail. Ils favorisent une meilleure insertion professionnelle et une plus grande anticipation des mutations économiques. »

Pierre B., chef d'entreprise

Plus d'infos sur le nouveau lycée professionnel

quandjepasselebac.education.fr

LYCÉE GÉNÉRAL & TECHNOLOGIQUE : LA SECONDE

Pour consolider ses savoirs

Au cours de l'année de seconde, en fonction de vos talents et de vos envies, vous faites un choix d'orientation pour la classe de première : voie générale ou voie technologique.

Des enseignements communs en seconde

Français	Physique chimie
Histoire géographie	Sciences de la vie et de la Terre
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive
Sciences économiques et sociales	Enseignement moral et civique
Mathématiques	NOUVEAU Sciences numériques et technologie

Plus d'accompagnement

- **Un test de positionnement en début d'année** pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et en mathématiques.
- **Un accompagnement personnalisé** en fonction de vos besoins.
- **Du temps consacré à l'orientation :** découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.

En route vers la première

En vue du conseil de classe du 2e trimestre, vous formulez vos vœux dans la fiche de dialogue :
- voie générale ou technologique ;
- 4 à 5 enseignements de spécialité en voie générale ;
- séries en voie technologique.

Le conseil de classe donne un avis et des recommandations.

Au cours du 3e trimestre, discutez avec votre famille et vos professeurs pour affiner votre choix.

Au conseil de classe du 3e trimestre, le chef d'établissement valide votre passage en voie générale ou en voie technologique et, dans ce cas, la série choisie.

Vous choisissez définitivement les 3 enseignements de spécialité que vous suivrez en voie générale.

En voie générale

horizons2021.fr

Une application pour vous aider à choisir vos enseignements de spécialité de première

LYCÉE TECHNOLOGIQUE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Des enseignements communs et des spécialités par série

Santé, gestion, design, industrie… En voie technologique, vous choisissez une série qui vous permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien vous préparer à vos études supérieures.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français *en 1re* Philosophie *en Tle*	Histoire géographie	Enseignement moral et civique
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive	Mathématiques

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
Sciences de gestion et numérique, management, droit et économie

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, physique chimie pour la santé

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
Innovation technologique, ingénierie et développement durable, physique chimie et mathématiques

STL Sciences et technologies de laboratoire
Physique chimie et mathématiques, biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
Enseignement scientifique alimentation-environnement, sciences et technologies culinaires et des services, économie-gestion hôtelière

S2TMD Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
Option : culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
Physique chimie, outils et langages numériques, design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
Aménagement, productions, agroéquipement, transformation et services.
Uniquement en lycées agricoles. Programme propre à chaque établissement.
Cinq semaines de stage en organisme ou en entreprise.

Un choix d'options est également proposé.

« Il est important de bien se renseigner sur la série que l'on va choisir, car c'est elle qui va déterminer nos matières ! »

Nadia C., en terminale STAV

LYCÉE GÉNÉRAL : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

Des enseignements communs et des spécialités choisies

Tous les élèves suivent des enseignements communs (16 h) et des disciplines de leur choix : les enseignements de spécialité (12 h). Vous en suivez 3 en première puis 2 en terminale. Ils vous permettent d'approfondir ce qui vous passionne et ce qui vous fera réussir dans l'enseignement supérieur.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Français *en 1re* **Philosophie** *en Tle*	**Histoire géographie**	**Enseignement moral et civique**
Langue vivante A et langue vivante B	**Éducation physique et sportive**	**Enseignement scientifique**

Renseignez-vous auprès de votre établissement pour connaître les spécialités proposées

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Arts
Au choix : arts plastiques, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel, danse, arts du cirque ou histoire des arts

Humanités, littérature et philosophie
Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours

Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
Étude approfondie des langues, littératures, histoire et civilisations grecque et romaine en les mettant en regard avec le monde contemporain

Sciences de l'ingénieur
Mécanique, électricité, informatique, design et numérique

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture

Mathématiques
Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes

Physique chimie
Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux

Sciences économiques et sociales
Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société

Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales

Numérique et sciences informatiques
Représentation et traitement des données, algorithmique et programmation

Sciences de la vie et de la Terre
Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains

Biologie écologie
Dans les lycées agricoles uniquement

Un choix d'options est également proposé.

Plus d'infos

education.gouv.fr/bac2021

quandjepasselebac.education.fr

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

© Photo de couverture : Stéphanie Lacombe - MENJ